

Conditions générales de vente Camping LA CAMPIERE

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping et/ou d'hébergements locatifs au sein de notre camping.

En réservant un emplacement et/ou un hébergement au sein de notre camping, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

1/ Prestations - Tarifs

Nous proposons à la location des emplacements nus et des hébergements locatifs.

➤ Emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base comprenant :

- Un emplacement pour 2 personnes, un camping-car ou une voiture avec une tente ou une caravane et l'accès aux infrastructures du camping.

Les frais annexes (électricité, personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ce dernier.

Un dépôt de garantie de 20€ vous sera demandé à votre arrivée pour l'éventuelle mise à disposition d'un adaptateur électrique.

➤ Hébergement locatif

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement définie par la direction), les charges d'eau, de gaz, et d'électricité, le stationnement d'un véhicule, l'accès aux infrastructures du camping.

Un dépôt de garantie de 200€ ou 400€ (selon le type de locatif) vous sera demandé à la suite de votre réservation ou à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée en fin de séjour ou sera annulée sous huitaine à compter de votre départ et suite à l'état des lieux de fin de séjour. Nous réservons toutefois le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Les locatifs doivent être restitués tout au moins dans l'état où vous l'avez trouvé à votre arrivée. Une caution de 70€ sera exigée à votre arrivée pour couvrir les éventuels frais de ménage si celui-ci n'a pas été correctement effectué lors du départ. La même somme sera retenue s'il est constaté qu'un occupant a fumé dans un locatif.

➤ Dispositions communes

Les prix indiqués sont exprimés TTC et comprennent la taxe de séjour.

Quelle que soit la formule adoptée (emplacement nu ou hébergement locatif), des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Aucune brochure et site Internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont par ailleurs susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Le prix contractuel, dû par vous, est celui apposé sur votre confirmation de réservation.

2/ Conditions de réservation

➤ Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site www.la-campiere.com ou par téléphone.

Toute demande de réservation ne sera définitive qu'après la validation par la direction et devra être accompagnée :

- du règlement sous 7 jours d'un acompte de 30 % des frais de séjour, incluant le prix TTC des prestations réservées.
- 17€ de frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite).

La réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à réception par vos soins, d'une confirmation de réservation écrite, par courriel, récapitulant toutes les informations relatives à votre séjour.

Le solde du prix du séjour, en ce compris le prix des prestations réservées TTC est à régler au plus tard 21 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai susvisé, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 21 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement lors de la réservation, exclusivement par carte ou virement bancaire, sauf conditions plus favorables dont vous seriez le cas échéant informé.

➤ Droit de rétraction

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

➤ Clientèle - Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents pendant toute la durée de leur séjour ne sont acceptés que s'ils sont munis d'une pièce d'identité et accompagnés, tout au moins au moment de leur arrivée, d'un majeur désigné responsable. Une autorisation parentale écrite, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité des parents est requise.

3/ Modalités de paiement

➤ Mode de paiements acceptés

Vous pouvez payer votre réservation et le solde de votre séjour via les modes de paiement suivants : chèques bancaire et postal français, chèques ANCV, espèces, carte bancaire, virement bancaire

Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 21 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte ou virement bancaire exclusivement.

➤ Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement sans réservation (passage), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement à tout le moins la première nuit. Vous êtes en outre chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception. En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

4/ Séjour

➤ Les emplacements nus sont loués de 14h30 à 12h le lendemain. Toute arrivée anticipée ou départ tardif feront l'objet d'un supplément.

➤ Remise des clés des locatifs

Les arrivées se font à partir de 16h et les départs avant 10 heures, sauf souscription d'une option d'arrivée anticipée ou de départ tardif. Les horaires seront alors précisés dans le courrier de confirmation de la réservation.

Un rendez-vous pour l'état des lieux de départ (selon disponibilité du personnel), sera convenu à votre arrivée.

Toute arrivée en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil devra être annoncée à l'avance. Dans ce cas le solde du séjour et le dépôt de garantie devront être versés avant la date d'arrivée.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne seront satisfaits seulement si nos possibilités d'accueil le permettent à votre arrivée.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ le ménage devra notamment y avoir été fait par vos soins.

Il est formellement interdit de fumer dans les locatifs.

Pendant votre séjour, la direction se réserve le droit d'intervenir à tout moment et pour toute raison dans les locatifs, en présence ou non de ses occupants.

➤ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

➤ Animaux

Les chiens et les chats, excepté les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans notre camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antibabés et le certificat de tatouage sont obligatoires.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Ils ne doivent jamais être laissés seuls. Leur présence est interdite à proximité des jeux pour enfants et dans l'enceinte de la piscine. Veuillez à respecter l'hygiène du camping en ramassant systématiquement les excréments de votre animal. Un forfait de 20€ sera appliqué si nous devons l'effectuer à votre place.

➤ Visiteurs

L'accueil de visiteurs ne peut avoir lieu qu'après autorisation de la direction du camping et paiement de la redevance affichée au tarif. Le visiteur sera sous l'entière responsabilité du campeur accueillant. Il devra stationner son véhicule en dehors du camping. Tout visiteur non déclaré sera immédiatement exclu du camping, tout comme le client qui accueillerait un visiteur non déclaré pour la seconde fois.

➤ Règlement intérieur

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception.

Un forfait de 100€ vous facturé ou sera retenu sur votre dépôt de garantie en cas de nuisance sonore de votre part nécessitant l'intervention de la direction après un premier avertissement.

➤ Image

Nous pourrions, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser les photos et/ou sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant apparaîtriez aux fins susvisées. Tout refus spécifique devra nous être notifié verbalement ou par courriel.

➤ Indisponibilité de certains services

Un ou plusieurs des services que nous proposons (piscine, restaurant, activités, animations, etc.) peuvent être momentanément indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre ; aucune restitution de prix, partielle ou totale, ne sera par ailleurs opérée de ce fait.

➤ Résolution du contrat de réservation de votre en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :

- En cas de non-respect réitéré (après une première mise en demeure) de notre règlement intérieur, de votre part ou des participants à votre séjour

Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 2 heures de la résolution de votre contrat, qui vous sera notifiée par la direction. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de votre part,

- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous

disposerons de votre hébergement. Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré.

5/ Modification de séjour

Vous pouvez demander à modifier les dates et/ou modalités (type d'hébergement) de votre séjour au sein de notre camping, à condition que votre demande nous parvienne par courriel au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale.

Vous devrez toutefois réserver un nouveau séjour au sein de notre camping au cours de la même saison que celle au cours de laquelle le séjour initial était prévu, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 21 jours avant la nouvelle date d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

6/ Annulation de séjour

➤ Annulation par vos soins

Toute annulation doit nous être notifiée par courriel ou courrier recommandé avec avis de réception ; elle prendra effet à la date de sa première présentation par les services postaux :

- Si votre courriel/courrier est présenté plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping.

- Si votre courriel/courrier est présenté entre le 30ème et le 15ème jour précédant votre arrivée, le montant de l'acompte et les frais de dossier versés et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping ; le solde du prix du séjour fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.

- Si votre courrier est présenté moins de 15 jours avant la date de votre arrivée, la totalité des sommes versées restent acquises au camping ou bien le solde du séjour non encore acquitté reste dû au camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Par dérogation à ce qui précède, si votre annulation procède de ce que vous résidez au sein d'une zone où une mesure de confinement interdisant aux personnes qui y résident de se déplacer pour éviter la propagation du Covid 19 est en vigueur à la date du début de votre séjour, l'intégralité des sommes versées fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour

au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante. Ce, même si votre courrier d'annulation nous est présenté moins de 15 jours avant le date du début de votre séjour.

➤ Annulation par le camping

Si nous sommes amenés à annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

Par dérogation, si notre annulation procède d'une fermeture administrative imposée notamment pour lutter contre la propagation du Covid 19, les sommes versées nous resteront acquises et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.

7/ Réclamations - Litiges

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour.

En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation.

Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant :

- Organisme du médiateur : CM2C
- Adresse du médiateur : 14 rue St jean 75017 Paris
- Site Internet du médiateur : www.cm2c.net
- Contact du médiateur : www.cm2c.net/contact

8/ Données à caractère personnel

Lors de la prise de réservation, ou lors du séjour, certaines de vos données à caractère personnel peuvent être collectées et faire l'objet d'un traitement de notre part.

Lorsque la prise de réservation est effectuée via notre site internet (www.la-campiere.com), les modalités de traitement des données collectées en préalable de la réservation ou concomitamment à cette dernière font l'objet de la politique de confidentialité ou des conditions générales de vente que vous acceptez avant la confirmation de réservation.

Les données à caractère personnel collectées lors d'une réservation effectuée par téléphone ou lors de votre séjour sont les suivantes :

- Nom et prénom de la personne ayant effectué la réservation,
- Numéro de téléphone ayant effectué la réservation,
- Adresse email de la personne ayant effectué la réservation

- Date de naissance de la personne ayant effectué la réservation et des accompagnants

Ces données sont collectées et traitées sur les fondements suivants :

- Votre consentement,
- La nécessité de permettre l'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous.

Les données collectées font l'objet d'un traitement qui poursuit les finalités suivantes :

- L'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous ;
- La gestion de vos éventuelles réclamations,
- La tenue de notre fichier clients,
- La réalisation d'actions de prospection commerciale par nous et/ou la société Flower,
- La gestion de notre comptabilité.

Les données collectées seront conservées pendant 5 ans suivants la fin du séjour pour les autres données, sauf en cas de litige non soldé au terme de ce délai, auquel cas les données seraient conservées jusqu'au terme du litige.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est précisé que chaque personne dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Chaque personne peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Chaque personne peut, pour des motifs tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour exercer ce type de droits, les courriers devront être adressés par RAR à l'adresse suivante : SAS Oléron Nature, chemin de l'achenau, Chaucre, 17190 Saint Georges d'Oléron.

Toute personne victime d'un manquement à l'un des droits susvisés peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).